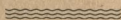


92

Eric AFFOLTER

L'Abbaye de Clairefontaine  
aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

*Aspects de l'Économie au Moyen-Age*



8° L<sup>1</sup> K  
53438

**SALSA**

**VESOUL**

01-04-03 1233-11118

# L'Abbaye de Clairefontaine aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

*Aspects de l'Économie au Moyen-Age*

Eric AFFOLTER

8° Lk?  
59738

DL-04-05-1979-11618

L'Abbaye de Clairfontaine  
aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles

Aspects de l'économie au Moyen-Âge

Dr. F. G. G. G.



## PRÉFACE

Cette étude n'a pas la prétention d'éclaircir toutes les questions relatives à l'histoire de l'abbaye de Clairefontaine, pour la période du XII<sup>m</sup>e et XIII<sup>m</sup>e siècles. Beaucoup d'imprécisions subsistent : les détails concernant la fondation du monastère et celle de ses premiers moments d'existence sont quasiment inconnus. Cette lacune est due essentiellement à la nature de la documentation qui, en outre, demeure peu importante pour le XII<sup>m</sup>e siècle mais les chartes abondent suffisamment au siècle suivant et l'ensemble qu'elles constituent nous a permis d'arrêter notre étude vers 1300.

Clairefontaine, à l'égal des autres monastères cisterciens, a bénéficié des libéralités de nombreux seigneurs locaux : son existence reste étroitement liée à la générosité des plus riches personnages de la région. Ainsi les documents originaux qui nous sont parvenus concernent avant tout la constitution du temporel de l'abbaye. Ils ne nous fournissent aucun renseignement sur la vie intérieure, intellectuelle et religieuse du monastère. D'autre part, la documentation ne donne pas assez d'éléments pour une bonne description des différents milieux sociaux. Les textes présentent donc davantage de détails intéressants la nature et l'état des possessions de Clairefontaine : ce sont ces indications que nous avons essayé de réunir et de présenter au mieux.

La fondation de Clairefontaine, vers 1131-1132 témoigne de l'extraordinaire expansion de l'ordre des Cisterciens en Franche-Comté à la même époque. Avec Bithaine, installée sur les rives de la Colombine entre Lure et Luxeuil, et Cherlieu dans la région de Jussey, Clairefontaine complète l'occupation du cours supérieur de la Saône, entreprise par les disciples de saint-Bernard : celle-ci reste d'ailleurs le plus septentrional des établissements comtois. Mais ces diverses installations viennent s'ajouter à l'ensemble des abbayes et prieurés existants et, bien qu'affaiblis, certains établissements représentent des zones d'influence avec lesquelles les nouvelles abbayes devront compter. En effet, l'abbaye de Luxeuil qui conserve alors une certaine importance, celle de Faverney, réanimée par la réforme dont elle est l'objet et enfin la création — contemporaine à celle de Clairefontaine — du prieuré bénédictin de Jonvelle, complètent cette infrastructure religieuse : c'est au milieu de ces diverses communautés que la nouvelle abbaye devra s'affirmer.

Mais le caractère novateur de l'ordre de saint Bernard,

ajouté à sa vitalité exemplaire au cours du XII<sup>m</sup> siècle, allaient animer l'ensemble de ces fondations et les conduire à la prospérité, variable selon les établissements. De fait, une éclatante réussite marque l'histoire de l'abbaye de Cherlieu, alors que les réalisations de Clairefontaine restent assez modestes.

Toutefois, l'activité, le labeur des moines de cette communauté ne sont pas à sous-estimer, pour le X<sup>m</sup> siècle. Ceux-ci, en raison de la situation de l'économie contemporaine, durent se contenter, au départ, des terres dont personne ne voulait. C'est bien le cas pour Clairefontaine, où, conformément à leur règle, les moines venus de Morimond choisirent pour s'installer un lieu solitaire. « Entre Polaincourt et Chazel, s'étend un petit vallon d'un assez triste aspect ; c'était en ce moment un marécage gisant sous d'épaisses forêts. Les rayons du soleil ne l'échauffaient jamais et on y voyait à travers le fourré une eau verdâtre, souvent boueuse qui allait se perdre lentement dans l'Amance ». (1) : cette description a bien des chances de se rapprocher de la réalité.

C'est donc en remontant le cours de la Superbe, après Senoncourt, à trois kilomètres du village de Polaincourt que l'on découvre aujourd'hui l'emplacement de l'ancien monastère de Clairefontaine : à proximité de la forêt qui porte encore son nom, l'abbaye était construite le long d'un petit ruisseau.

Située dans un de ces « déserts » chers aux Cisterciens, l'abbaye de Clairefontaine a pu connaître une certaine prospérité tout au long des deux premiers siècles de son existence : on imagine une construction à l'image de ces réalités. De fait, une église et plusieurs autres bâtiments furent alors construits pour abriter les religieux. Endommagés au cours des ans (2), ces édifices originaux étaient en ruine au début du XVIII<sup>m</sup> siècle. Une nouvelle construction réalisée à cette époque ressemblait plus à un château qu'à un monastère : ce sont les bâtiments qui subsistent de nos jours.

Épargnée par la tourmente révolutionnaire, la nouvelle abbaye fut vendue comme bien national en 1791. L'ayant achetée en 1793, le nouvel acquéreur en fit une faïencerie. « Telle fut la fin de l'abbaye de Clairefontaine, fondée en 1132 par le bienheureux Lambert, dotée par les sires de Jonvelle, les comtes souverains de Bourgogne et par une foule de barons franc-comtois, lorrains et champenois... » (3). Ainsi concluait au siècle dernier, l'auteur d'une monographie sur l'abbaye ; en effet, l'abbé Brulley s'était proposé de retracer l'histoire complète de Clairefontaine, depuis ses origines et selon la succession de ses abbés. Notre ambition est seulement d'en révéler quelques aspects, relatifs aux XII<sup>m</sup> et XIII<sup>m</sup> siècles.

(1-3) H. Brulley, Etude d'histoire sur le Cartulaire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine ; Mémoires de la Commission d'Archéologie, tome IV.

(2) Arch. Dép. H.S. H 343. Un inventaire des biens du monastère fait en 1673, fournit une description des bâtiments abbatiaux : ils sont déjà fort endommagés.

## INTRODUCTION

En remontant le cours de la Superbe, après Senoncourt, c'est à trois kilomètres du village de Polaincourt que l'on découvre aujourd'hui l'emplacement de l'ancien monastère de Clairefontaine : à proximité de la forêt qui porte encore son nom, l'abbaye était construite le long d'un petit ruisseau.

Fondée au XII<sup>e</sup> siècle dans un de ces « déserts » chers aux Cisterciens, l'abbaye de Clairefontaine a pu connaître une certaine prospérité tout au long des deux premiers siècles de son existence : on imagine une construction à l'image de ces réalités. De fait, une église et plusieurs autres bâtiments furent alors construits pour abriter les religieux. Endommagés au cours des ans (1), ces édifices originaux étaient en ruine au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. Une nouvelle construction réalisée à cette époque ressemblait plus à un château qu'à un monastère : ce sont les bâtiments qui subsistent de nos jours (2).

Épargnée par la tourmente révolutionnaire, l'abbaye fut vendue comme bien national en 1791. Achetée en 1793, elle fut transformée en faïencerie par le nouvel acquéreur. « **Telle fut la fin de l'abbaye de Clairefontaine, fondée en 1132 par le bienheureux Lambert, dotée par les sires de Jonvelle, les comtes souverains de Bourgogne et par une foule de barons franc-comtois, lorrains et champenois** » (3) : ainsi concluait, au siècle dernier, l'auteur d'une monographie sur l'abbaye ; en effet, l'abbé Brulley s'était proposé de retracer l'histoire complète de Clairefontaine depuis ses origines et selon la succession de ses abbés : notre ambition est seulement d'en révéler quelques aspects relatifs aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles.

En fait, beaucoup d'imprécisions subsistent : les détails concernant la fondation du monastère et ceux de ses premiers moments d'existence sont pratiquement inconnus. Cette lacune est due essentiellement à la nature de la documentation qui, en outre, demeure peu importante pour le XII<sup>e</sup> siècle. Mais les chartes abondent suffisamment au siècle suivant et l'ensemble qu'elles constituent nous a permis d'arrêter notre étude vers 1300.

Clairefontaine, à l'égal des autres monastères cisterciens de la région, a bénéficié des libéralités de nombreux seigneurs locaux : son existence reste étroitement liée à la générosité des plus riches personnages de la région. Ainsi les documents originaux qui nous sont parvenus concernent avant tout la constitution du temporel de l'abbaye : ils ne nous fournissent aucun renseignement sur la vie intérieure, intellectuelle et religieuse du monastère. Nous avons donc essayé de réunir au mieux les indications fournies par les textes intéressant la nature et l'état des possessions de Clairefontaine.

La fondation de Clairefontaine, vers 1131-1132, témoigne de l'extraordinaire expansion de l'ordre des moines blancs en Franche-Comté à la même époque. Avec Bithaine, installée sur les rives de la Colombine entre Lure et Luxeuil, et Cherlieu, dans la région de Jussey, Clairefontaine complète l'occupation de la région du cours supérieur de la Saône, entreprise par les disciples de saint Bernard : celle-ci reste d'ailleurs le plus septentrional des établissements comtois. Mais ces diverses installations viennent s'ajouter à l'ensemble des abbayes et prieurés existants, et bien qu'affaiblis, certains de ces établissements représentent des zones d'influence avec lesquelles les nouvelles abbayes devront compter. En effet, l'abbaye de Luxeuil qui conserve alors une certaine importance, celle de Faverney réanimée par la réforme dont elle est l'objet et enfin la création (contemporaine à celle de Clairefontaine) du prieuré bénédictin de Jonvelle, complètent cette infrastructure religieuse : c'est au milieu de ces diverses communautés que la nouvelle abbaye cistercienne devra s'affirmer.

Mais le caractère novateur de l'ordre de saint Bernard, ajouté à sa vitalité exemplaire au cours du XII<sup>e</sup> siècle, allait animer l'ensemble de ces fondations et les conduire à la prospérité (variable selon les établissements). De fait, une éclatante réussite marque l'histoire de l'abbaye de Cherlieu, alors que les réalisations de Clairefontaine restent assez modestes.

Toutefois, l'activité, le labeur des moines de cette communauté ne sont pas à sous-estimer, pour le XII<sup>e</sup> siècle. Ceux-ci, en raison de la situation de l'économie contemporaine, durent se contenter, au départ, de terres dont personne ne voulait. C'est bien le cas pour Clairefontaine, où, conformément à leur règle, les moines venus de Morimond choisirent pour s'installer un lieu solitaire. **« Entre Polaincourt et Chazel, s'étend un petit vallon d'un assez triste aspect ; c'était en ce moment un marécage gisant sous d'épaisses forêts. Les rayons du soleil ne l'échauffaient jamais et on y voyait à travers le fourré une eau verdâtre, souvent boueuse qui allait se perdre lentement dans l'Amance »** : cette description (4) a bien des chances de se rapprocher de la réalité.

---

(1) Arch. Dép. H.S. — H 343 — Un inventaire des biens du monastère, fait en 1673, fournit une description des bâtiments abbatiaux : ils sont déjà fort endommagés.

(2) On voit encore les traces des arcs de l'église abbatiale voûtés en berceau brisé, pris dans le mur nord du bâtiment central.

(3) H. BRULTEY, *Etude d'histoire sur le Cartulaire de l'ancienne abbaye de Clairefontaine* ; Mémoire de la Commission d'Archéologie, tome IV, p. 521.

(4) H. BRULTEY, *o.c.*, p. 381.

## Histoire et Evolution

### 95. - La Haute-Saône historique

Les Environs de Polaincourt. - 1. - CLAIREFONTAINE. - L'Ancienne Abbaye



II. - Clairefontaine et les abbayes voisines

III. - Le lit du abbat



La Société de Charbonnage, sous l'égide de l'Etat, a été créée en vertu de la loi du 10 mars 1921, pour l'exploitation des mines de charbon de la région de Valenciennes, sous le nom de la Compagnie des Mines de Valenciennes et du Nord de la France. Cette société a été constituée en vertu de la loi du 10 mars 1921, sous le nom de la Compagnie des Mines de Valenciennes et du Nord de la France. Elle a pour objet l'exploitation des mines de charbon de la région de Valenciennes, sous le nom de la Compagnie des Mines de Valenciennes et du Nord de la France. Elle a pour objet l'exploitation des mines de charbon de la région de Valenciennes, sous le nom de la Compagnie des Mines de Valenciennes et du Nord de la France.

La loi du 10 mars 1921 a été promulguée le 15 mars 1921. Elle a été publiée au Journal Officiel le 15 mars 1921. Elle a été publiée au Journal Officiel le 15 mars 1921. Elle a été publiée au Journal Officiel le 15 mars 1921. Elle a été publiée au Journal Officiel le 15 mars 1921.



La loi du 10 mars 1921 a été promulguée le 15 mars 1921. Elle a été publiée au Journal Officiel le 15 mars 1921. Elle a été publiée au Journal Officiel le 15 mars 1921. Elle a été publiée au Journal Officiel le 15 mars 1921. Elle a été publiée au Journal Officiel le 15 mars 1921.

LE XII<sup>e</sup> SIECLE

PREMIÈRE PARTIE

---

# Histoire et Évolution du Temporel de l'Abbaye

## I — LE XII<sup>e</sup> SIECLE

- I. — Les débuts de l'abbaye
- II. — La période du schisme
- III. — La fin du siècle

## II — LE XIII<sup>e</sup> SIECLE

- I. — La poursuite des donations
- II. — Clairefontaine et les abbayes voisines
- III. — La fin du siècle

# Histoire et Evolution du Temps de l'Inde

— 12 —

— 13 —

— 14 —

— 15 —

— 16 —

— 17 —

— 18 —

— 19 —

— 20 —

— 21 —

— 22 —

— 23 —

— 24 —

DEUXIEME PARTIE : EXPLOITATION DU DOMAINE ET REVENUS DE L'ABBAYE .....	45
A. — Agriculture et élevage :	
I. — LES GRANGES .....	47
1) Tableau : essai de chronologie	
2) Les différents établissements :	50
Varigny et Champonnet	
Bésinvelle	
la Grange-Rouge	
Chazel	
Saint-Berthaire	
Nercourt	
La Grangeotte	
3) L'administration des granges .....	55
4) Les cultures représentées .....	55
5) L'organisation du terroir .....	55
II. — L'ELEVAGE .....	
1) Le troupeau .....	56
2) Les droits d'usage :	
(a) — définition .....	57
(b) — localisation .....	58
III. — LES AUTRES ACTIVITES .....	62
1) La pêche	
2) L'apiculture	
3) La viticulture	
B. — Les moulins et les fours :	
I. — LES MOULINS .....	63
II. — LES FOURS .....	66
C. — Les autres revenus :	
I. — LES DIMES .....	67
1) Répartition des exemptions	
2) Perception des dîmes	
II. — LE COMMERCE .....	70
NOTES .....	72
ANNEXES	
I. — Cartes .....	77
II. — L'état des sources .....	78
III. — Les mesures et les monnaies .....	87
IV. — Liste des personnes connues enterrées à Clairefontaine .....	89
V. — Documents .....	89



Participant d'une démarche de transmission de fictions ou de savoirs rendus difficiles d'accès par le temps, cette édition numérique redonne vie à une œuvre existant jusqu'alors uniquement sur un support imprimé, conformément à la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012 relative à l'exploitation des Livres Indisponibles du XX<sup>e</sup> siècle.

Cette édition numérique a été réalisée à partir d'un support physique parfois ancien conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal. Elle peut donc reproduire, au-delà du texte lui-même, des éléments propres à l'exemplaire qui a servi à la numérisation.

Cette édition numérique a été fabriquée par la société FeniXX au format PDF.

La couverture reproduit celle du livre original conservé au sein des collections de la Bibliothèque nationale de France, notamment au titre du dépôt légal.

\*

La société FeniXX diffuse cette édition numérique en vertu d'une licence confiée par la Sofia – Société Française des Intérêts des Auteurs de l'Écrit – dans le cadre de la loi n° 2012-287 du 1<sup>er</sup> mars 2012.

Avec le soutien du

